

ÉDITO

Le « monde d'après », pour une vraie rupture...



Depuis plusieurs mois, le monde entier fait face à une pandémie virale sans précédent. En France comme dans de nombreux pays, cette crise sanitaire a nécessité le recours à des mesures exceptionnelles entraînant la limitation des libertés et des droits fondamentaux. Elle a bouleversé nos quotidiens et fragilise dangereusement notre économie et notre système de protection sociale. Cette crise n'est pas terminée et aura, à n'en pas douter, des conséquences économiques et sociales majeures.

Elle réinterroge fondamentalement notre modèle de société, faisant naître de nouvelles incertitudes individuelles et collectives. Au moment où des plans de relance sont annoncés et où le Président de la République parle de "refondation", APF France handicap souhaite partager ses premières réflexions, sa vision et ses propositions de solutions nouvelles pour construire le "monde d'après". Une approche qui s'appuie sur les droits fondamentaux, le développement durable et le pouvoir d'agir et de choisir de chacun-e, une dynamique sociétale qui anime déjà notre projet associatif. Le "monde d'après" doit marquer une vraie rupture avec le monde d'avant. Cette crise systémique constitue un véritable électrochoc : elle est, en cela, une opportunité pour repenser la société dans laquelle nous souhaitons vivre et les moyens d'y parvenir, autour d'enjeux sociétaux majeurs pour lesquels les pouvoirs publics ont une responsabilité première : droits humains, enjeux sociaux, écologiques, démocratiques et économiques. En impliquant chacun-e à titre individuel ou collectif. En alertant sur et en luttant contre les risques potentiels de régression des droits, de discrimination directe ou indirecte, d'exclusion sociale, de repli sur soi et de défiance vis-à-vis de l'autre que la crise sanitaire a induits ou qu'elle porte en germe. En se recentrant sur l'essentiel : chaque vie, chaque personne a une valeur en soi, est singulière, même avec un fonctionnement différent, une maladie, l'avancée en âge... Et c'est bien la rencontre de ces singularités qui fait société et permet un épanouissement et un bien-être pour

toutes et tous, dans un processus d'émancipation. En se fondant sur les droits humains pour bâtir une société plus juste, apaisée et durable. Veillons toutefois au rythme de cette "refondation" : (re) penser en profondeur une société ne devra pas se faire dans la précipitation et sous la seule réaction à l'émotion...

LA VIE D'APPRÊT...



SOMMAIRE

- **P1** Edito
- **P2** Un été pas comme les autres
- Aide aux projets vacances
- Votre délégation se déplace
- **P3** Rando Val d'Auron
- Humour
- Des nouvelles des uns des autres
- **P4/ P5** Des bénévoles avec vous au quotidien
- **P6** Emma et Juliette, stagiaires à la DD18
- Frais d'incident bancaires

APF France handicap du Cher

81 av Ernest Renan

18000 BOURGES

Tél : 02 48 20 12 12

Astreinte : 07 86 65 92 05

Courriel : dd.18@apf.asso.fr

APF France handicap de l'Indre

2/3 place Champagne

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 34 13 45

Astreinte : 06 40 93 31 67

Courriel : dd.36@apf.asso.fr

GEM Phoenix

5 rue de la Gaucherie

18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 25 42

Portable : 06 72 84 35 75

association.gemphoenix@gmail.com

ACTUALITES

➤ Un été pas comme les autres



En ces temps de crise sanitaire, le guide "Un été pas comme les autres" est destiné à toutes les structures APF France handicap : délégations, établissements et services médico-sociaux, entreprises adaptées. Dans la dynamique d'entraide et de solidarité mise en œuvre depuis mars, les acteurs ont à cœur d'accompagner la sortie du confinement qui va traverser l'été, au service des adhérents et des usagers. Ce

guide propose des orientations et une boîte à outils, pour permettre à chaque structure de s'en emparer, d'en faire le meilleur et de proposer « son été » pas comme les autres ! Ce guide a été élaboré grâce à la contribution de nombreux acteurs APF France handicap, merci à tous. Vous le découvrirez dans sa 1ère édition, quelques pages sont encore à compléter !

➤ L'Aide aux Projets Vacances au service d'un été pas comme les autres



APF France handicap et l'Agence Nationale pour le Chèque Vacances (ANCV), conscients des difficultés à se projeter dans des vacances en temps de crise sanitaire mais aussi conscients des envies d'évasion, de répit, au sortir d'une longue et éprouvante période de confinement, se mobilisent pour relever le

défi. Ainsi, pour la 23^{ème} année consécutive, le dispositif des Aides aux Projets Vacances est pleinement opérationnel, plus que jamais destiné à aider au financement des projets de vacances des personnes en situation de handicap, de leurs proches et de certains accompagnateurs bénévoles. L'ANCV, dans le souci de faire face aux obstacles créés par la crise sanitaire et de soutenir ses partenaires associatifs, assouplit certaines de ses modalités d'intervention. Conséquemment, la durée minimale des séjours éligibles au dispositif passe de 4 à 1 nuitée. Cette mesure pourra permettre d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles dans la réalisation de très courts séjours, voire de week-ends, qu'ils soient organisés par les Délégations et structures médico-sociales ou dans le cercle privé. D'autre part, réaffirmant son plein engagement auprès des personnes les plus éloignées des vacances - qui le sont d'autant plus au cœur de cette crise sans précédent- l'ANCV est prête à apprécier, au cas par cas, le caractère exceptionnel de certaines demandes. Ainsi des déplaçonnements, des assouplissements de procédures et des dérogations à certains critères, pourront être envisagés, sur présentation d'un argumentaire motivé et/ou de pièces justificatives.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter en délégation 18 et 36.

ACTUALITES

Votre délégation se déplace



La crise sanitaire du coronavirus a obligé l'État à prendre des mesures drastiques afin de limiter les conséquences tragiques que nous déplorons toutes et tous.

En effet, pour éviter une multiplication incontrôlée du virus, il fallait confiner la population. Un exercice inédit et contraignant qui a pourtant eu l'adhésion de l'ensemble du peuple français.

Ne pas pouvoir sortir et aller où l'on veut, ne pas pouvoir être accueilli partout, ne pas pouvoir profiter du beau temps et des terrasses, ne pas avoir accès aux

soins, aux sports, aux loisirs et la culture, etc., toutes ces contraintes-là ont été le quotidien de la majeure partie de la population française pendant plus de cinquante-cinq jours. Une restriction des libertés que tout un chacun a ressenti, et qui n'a pas été sans conséquences. Cinquante-cinq jours de confinement qui ont paru une éternité, mais il faut savoir, que pour beaucoup de personnes en situation de handicap et de leurs proches le confinement c'est tous les jours toute l'année. Nous avons assez tiré les leçons de ce qui vient de se passer. Il est temps de poser des actes sur les paroles, et d'agir avec conviction.

APF France handicap à travers ses délégations et ses établissements sociaux et médico-sociaux a su relever le défi de la solidarité et de l'engagement citoyen. Pour éviter que le défi de la relance d'une économie de compétition nous fasse oublier tous les efforts consentis, la mobilisation continue et encore plus forte.

Papa DIOP

RESSOURCES

➤ La recette des Brioches PATAPAIN

PATAPAIN L'opération de vente des brioches en partenariat avec la chaîne des restaurants Patapain a bien eu lieu Samedi 14 mars comme initialement prévu. Les conditions liées à la crise du Covid-19 n'avaient pas permis la participation de nos équipes bénévoles comme nous en avons l'habitude les autres années. Cependant, l'opération précédant de quelques jours les mesures de confinement, les ventes avaient bien été maintenues par le Groupe FFR (France restauration rapide), mais sans l'apport de notre association. Bien évidemment, les recettes s'en sont fortement ressenties à la baisse, les 11 points de vente du département accusant une baisse de fréquentation d'environ 50%. Ainsi, les résultats affichent une chute conséquente en comparaison des éditions précédentes. Voici les chiffres : Pour les restaurants du Cher, 1634 € ont été récoltés et 864 € pour les restaurants du Loiret (pour rappel en 2019 sur le Cher, la somme qui nous avait été remise s'élevait à 5710 € !)

La remise officielle des chèques en présence physique n'aura pas lieu cette année. Nous félicitons chaleureusement les personnels du groupe FFR pour leur engagement à nos côtés.

VIE ASSOCIATIVE

Balade-randonnée au Val d'Auron



Bonjour à tous, après 3 mois d'interruption de nos activités en raison de la crise sanitaire et du confinement nous avons le plaisir aujourd'hui de vous annoncer la reprise de certaines sorties-loisirs à la toute fin de ce mois de

juin. En effet, nous sommes à présent en mesure de vous proposer une date pour nos retrouvailles. Celles-ci se feront à partir de l'esplanade du Lac d'Auron, à côté de la brasserie. L'idée est relativement simple : nous retrouver autour d'un point APF (peut être matérialisé par un oriflamme APF), pour fêter tous ensemble la levée des mesures de confinement et la reprise de quelques unes de nos activités associatives essentielles, tout en tenant compte bien évidemment des dispositions sanitaires du moment. Ainsi, dans la limite de groupes de 10 participants maxi, vous serez invités à nous retrouver sur des créneaux horaires calés toutes les 2 heures. Ainsi nous pourrons ensemble échanger, partager, randonner, et ce dans la joie de se retrouver après trois mois d'absence ! Pour cela, il sera nécessaire que vous soyez inscrits au préalable sur un planning, afin que nous ne soyons jamais plus de 10 personnes réunies. La date est donc fixée au **jeudi 25 juin** sur les 3 plages horaires suivantes : de 10h à 12h, de 14h à 16h et de 16h à 18h. Vous n'aurez qu'à nous informer du créneau choisi, et si toutefois ce créneau horaire s'avère complet, il vous sera proposé de prendre part au groupe suivant.

Pour la question des transports des personnes, ceux-ci seront très limités, en fonction notamment des nouvelles règles de distanciation physique. Toute demande qui nous parviendra sera néanmoins étudiée, sans toutefois la garantie que nous puissions répondre favorablement à toutes et tous... En vous disant à très bientôt, dans la perspective joyeuse de nous revoir très vite ! *LM*

HUMOUR



BIEN SOCIAL

Des nouvelles des uns, des autres...

Bernadette MILOME, adhérente

« Après trois mois, je peux enfin aller voir ma mère en Ehpad, mais j'ai dû batailler avec les personnels.. »

Anne-Marie BLONDELOT, adhérente

«Habitant une maison individuelle avec jardin, je n'ai pas à me plaindre de la façon dont j'ai traversé le confinement. Mais il est sûr que la vie sociale m'a manqué. Ce qui fait plaisir aujourd'hui, c'est de voir que le virus ne repart pas, ce qui prouve que tout le monde est assez raisonnable ».

Benoit YANG, adhérent

« On peut enfin sortir à Gite et Amitié. Il faut remplir un questionnaire et puis c'est bon. Le déjeuner a repris en réfectoire comme avant. Tout va bien, mais c'est long ».

Anne CLAVEAU, salariée CD2A 36



« Mercredi 3 juin 2020, nous avons réuni les bénévoles chauffeur et s'occupant de l'accueil en délégation. Quel plaisir de se revoir physiquement. Ce temps d'échange nous a permis d'aborder plu-

sieurs sujets tels que les actions menées lors de la période de confinement, la dynamique associative et d'aborder la période du déconfinement progressif en pensant à la délégation de demain. De beaux projets sont à venir afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. »

Michel MARSAUCHE, adhérent

« Je dois subir une petite intervention chirurgicale, mais j'espère être en mesure de reprendre très vite les sorties avec la délégation. Vous me manquez tous, et j'espère vous revoir très bientôt ».

Marine FORBEAU, adhérente

« A gite et Amitié, on a maintenant le droit d'aller chez les uns et chez les autres, mais avec le masque ! Le moral est bon, bien mieux que pendant le confinement où je ne pouvais pas dormir à cause du stress. »

Ginette Gigi CHEVRETTE, adhérente

« Pendant le confinement, tout était en parenthèse, je trouvais le temps très long. Maintenant, ça va mieux, j'ai repris la peinture, je sors plus souvent avec les filles des services. Je fais les magasins, je me promène. Mais j'ai hâte que les sorties reprennent avec l'APF, même si je m'ennuie moins et que la vie sociale a repris ».

Philippe MOREAU, bénévole

« Tout va bien, tranquille.. Je bouge, je bricole. Je me tiens prêt, dès que le feu vert sera donné pour la conduite du minibus et la reprise des accompagnements ».

TERRITOIRE

➤ Des bénévoles avec vous au quotidien

1001 façons d'être bénévole ! APF France handicap a besoin de bénévoles pour sa mission d'aide aux personnes en situation de handicap et proches aidant. Que vous soyez valide ou non, votre aide nous est précieuse. Comme Guy, Laurent, Francis, Michelle, Evelyne ou Lydie, quelques noms choisis au hasard parmi les 60 bénévoles qui œuvrent de manière régulière ou occasionnelle au sein des délégations du Cher et de l'Indre.

Vous aussi, vous pouvez trouver la mission bénévole qui vous convient le mieux, en fonction de vos envies, du temps et des compétences que vous souhaitez partager. En attendant voici cette semaine une présentation non exhaustive des bénévoles, hommes-femmes, qui font le quotidien de la délégation du Cher.

Bénévoles du Cher :



Guy BEAL
Actions bricolage



Denys BEAUME
Cellule juridique



François CHENAULT
Chauffeur - actions scolaires



Eric CHENET
Chauffeur



Jean-Pierre CENDRIER
Actions ressources



Rémi DUCROCQ
Actions cuisine



Francis JAROUSSAT
Chauffeur - actions scolaires



Raymond LELIEVRE
Actions ressources



Miche MAURICE
Représentations



Philippe MOREAU
Chauffeur - actions scolaires



Daniel RAYMOND
Actions ressources



Benoit RIOTTE
Textiles - Friper



Jean-Yves ROMERO
Responsable logistique



Jean-Noël TESTARD
Accompagnant séjours



Jean-Marie TOUCHARD
Chauffeur - actions scolaires



Louis VALLÉ
Actions ressources

➤ Etre bénévole, une formidable aventure humaine

Pour celles et ceux qui souhaitent s'investir, APF France handicap est une formidable aventure humaine, entre personnes en situation de handicap, proches aidants et personnes valides, entre générations, avec d'autres partenaires...pour une société ouverte à toutes et tous.

Vous êtes vous-même directement concerné par le handicap ou bien solidaire du projet de l'association ? Vous pouvez trouver une place parmi les nombreuses missions bénévoles offertes par les délégations du Cher et de l'Indre, situées respectivement à Bourges et Châteauroux.

Quelques visages...



Mauricette AULIN
Actions ressources



Isabelle BOURGEOIS
Actions ressources



Nadège CHABENAT
Responsable loisirs



Dominique DUPUY
Accueil - Ressources



Marine FORBEAU
Accueil



Sabrina GODON
Tri textiles



Jacqueline GUINOISEAU
Actions ressources



Lydie LE STRAT
Représentations



Marie Françoise LAFAY
Suivi adhérents



Christiane LEMAIRE
Tri Textile –ressources



Anaïs MILOME
Accueil



Nicole MOGABURU
Actions ressources



Emilia NOGUEIRA
Tri Textile



Nicole PICOT
Tri textiles - ressources



Evelyne PLAULT
Aide comptable



Michelle VALIN
Tri textiles - ressources

VIE ASSOCIATIVE

➤ Les gestes barrières par Emma, stagiaire communication à la DD18



Les gestes sanitaires mis en images, avec un travail de composition d'Emma Régnier, la nouvelle stagiaire en communication à la délégation 18. Un apport de compétences très apprécié en vue de la refonte de nos outils de com.



➤ Juliette, stagiaire à la délégation 18

« Je m'appelle Juliette, j'habite à Savigny-en-Septaine et je suis actuellement en stage à l'APF depuis le 3 juin jusqu'au 3 juillet, dans le cadre de mon BTS Economie Sociale et Familiale au lycée Jacques Cœur à Bourges. C'est toujours enrichissant de faire un stage dans une association comme celle-ci, on apprend de nouvelles choses et rencontrons de nouvelles personnes ». Sa mission principale pendant ce stage sera de poursuivre les actions de lien social engagées avec les adhérents pendant le confinement. Cette mission consiste à prendre de leurs nouvelles, à recueillir leur ressenti et comment ils ont été amenés à traverser la période du confinement, mais aussi à connaître leur besoin, à faciliter leur désir d'expression, à aller au devant de leurs revendications envers la société, etc... Ces données seront ensuite à la base du projet de délégation que se propose de construire notre association sur le plan local.

SOUTIEN



**CONFINEMENT
JOUR 17522.**

Quand on vit avec un handicap,
le confinement c'est toute l'année.

#MaintenantVousSavez

www.apf-francehandicap.org

SOLIDARITÉ

➤ Frais d'incidents bancaires : pour une réforme du système



Alors que le Sénat vient de voter une proposition de loi sur le sujet des frais d'incidents bancaires et que l'Assemblée nationale s'apprête à faire de même, APF

France handicap, avec neuf autres associations, alerte sur la nécessité de pérenniser et d'élargir le dispositif du plafonnement de ces frais.

La crise sanitaire et ses répercussions sur l'économie mettent dès à présent sous tension le budget des consommateurs. Aux chocs de revenus en raison du chômage, de la mise en activité partielle ou de la suppression des heures supplémentaires s'ajoutent les risques de basculement de nombreux ménages sous l'effet des accidents de la vie. Ces événements peuvent déclencher une spirale de frais d'incidents bancaires qui appauvrissent les ménages. En 2018, 8 millions de personnes payaient, chaque mois, des frais d'incidents avec les conséquences que cela emporte : privations, souffrances psychologiques.

Depuis 15 ans, de nombreuses études ont été menées par les associations pour interpeller banques et pouvoirs publics. Des syndicats de personnels bancaires ont rejoint récemment ce plaidoyer car ils sont également victimes du climat délétère que ces frais engendrent.

Engagements, lois, décrets et jurisprudences se sont sédimentés avec pour principal résultat l'illisibilité du dispositif d'ensemble, pour les consommateurs comme pour les conseillers bancaires.

Ces frais sont devenus une source facile de revenus et de rentabilité. Au fil des ans, c'est un système de "solidarité inversée" qui s'est mis en place : les frais d'incidents compensent les marges quasi nulles des prêts immobiliers ou d'autres services bancaires sous-facturés.

Les associations de consommateurs, associations de lutte contre la pauvreté, associations représentant les personnes en situation de handicap, syndicats représentant les personnels des établissements bancaires, proposent une méthode de travail aux pouvoirs publics pour co-construire une tarification responsable des services bancaires du quotidien : il ne s'agit pas d'interdire les frais d'incidents, mais de plafonner leur prix pour qu'ils ne génèrent pas, pour l'ensemble des clients concernés, des difficultés supplémentaires.

Elles appellent le Gouvernement et le Parlement à profiter du plan de relance ou des propositions de loi déposées au Parlement pour initier ce chantier ambitieux pour préserver à la fois la solidité de nos banques de réseau, la qualité de l'inclusion bancaire mais aussi la cohésion sociale et territoriale.